

Allocution de Derwich DELAYE, Secrétaire général national et Président départemental de l'Ain de l'Union fédérale des Anciens combattants et victimes de guerre, en hommage à M. Paul MORIN, lors de ses obsèques, le vendredi 31 juillet 2020 à 14 heures 30 en la cathédrale Notre Dame de Bourg-en-Bresse .

Chère famille dans la peine,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les parlementaires et honoraires,,
Monsieur le Maire de Bourg-en-Bresse,
Mesdames et Messieurs les élus et les honoraires,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Chers compagnons Anciens combattants et Veuves,
Mesdames et Messieurs.

Nous venons de perdre l'un des nôtres et le monde Combattant est en deuil.

Je vais essayer de rappeler ici succinctement une partie du parcours de notre regretté Paul MORIN qui nous a quittés dans la nuit du 27 au 28 juillet à l'âge de 96 ans. Je me limiterai à évoquer la partie associative liée à la Mémoire et au monde combattant laissant à d'autres intervenants le soin de retracer sa vie professionnelle qui fut également très riche.

Etudiant au lycée Lalande, puis élève-maître, M. Paul MORIN a participé à la création des Forces Unies de la Jeunesse (FUJ). En mai 1943, il en était le chef départemental. Ses principales actions étaient la recherche de terrains de posers, les parachutages et le transport d'armes dans des zones particulièrement surveillées dans le cadre du COPA ainsi que l'organisation d'embuscades contre l'occupant.

Ces activités ont conduit à son arrestation sur dénonciation le 18 juin 1943, puis à son internement successivement à Bourg-en-Bresse, Lyon et Eysses avant d'être déporté à Dachau et Allach du 19 juin 1944 au 30 avril 1945, date de sa libération. Il ne fut rapatrié que le 22 mai 1945 compte tenu de son état de faiblesse dû aux conditions terribles de son internement qu'il relate dans un ouvrage intitulé « J'ai eu vingt ans à Dachau ».

A son retour, il fut membre des commissions départementales FFI, DIR, DIP et du Conseil d'administration de l'Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre qu'il a présidé durant 45 années, représentant très souvent M. le Préfet.

M. Morin, a été Président-fondateur de l'association départementale des Déportés-Résistants-Internés de l'Ain durant 53 années (1946-1999) et

Président d'honneur de l'association nationale des anciens FUJ. Il a également été durant 52 ans (1947-1999) le Président-fondateur de la section de l'Ain des Médaillés de la Résistance, ainsi que Président de l'Union fédérale des Anciens combattants et victimes de guerre de l'Ain durant 50 ans (1955-2005), structure que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui.

Il a par ailleurs été Président de l'Union départementale des Associations de combattants et de victimes de guerre de 1955 à 1995.

Enfin, il a assuré durant 25 années la présidence départementale des décorés de la Légion d'honneur « au péril de leur vie ».

Il a également été le délégué général départemental du Souvenir français de l'Ain de 1950 à 1989.

Outre ses 53 années de dévouement au service des collectivités territoriales comme Conseiller municipal, Conseiller général et Maire de Bourg-en-Bresse, M. Paul Morin, dès son retour de déportation, s'est constamment impliqué dans les associations d'anciens combattants et de la défense du Droit à réparation qui leur est dû. Il a entre autres représenté durant 45 années, dès 1953, les Invalides de guerre-déportés au Conseil départemental des Anciens combattants de l'Ain et a toujours présidé la commission d'action sociale apportant aux ressortissants son sens aigu de la justice, de la générosité, de l'humanisme et sa grande bienveillance, tout en siégeant également au Tribunal des Pensions. Il a aussi été un membre particulièrement actif au sein de la commission départementale d'attribution de la carte du combattant.

Constamment attentif au devoir de Mémoire, notamment en direction de la jeunesse, M. Paul Morin, malgré de très nombreuses contraintes liées à ses fonctions électives et professionnelles, s'est toujours libéré pour participer à chaque initiative de valorisation de la Mémoire collective, témoignant de son expérience de Déporté-Résistant, notamment auprès des candidats au concours de la Résistance et de la Déportation, relayant ainsi l'œuvre du Bleuet de France.

Il a par ailleurs exercé de nombreuses fonctions électives, dont Maire de Bourg de 1989 à 1995 après avoir été élu conseiller municipal depuis 1947 et Maire-adjoint de 1965 à 1977, Vice-président au sein du Conseil général de 1973 à 1988, 1^{er} Vice président délégué de 1988 à 2001. Il a également été le suppléant du Député Jacques BOYON.

Durant 53 années il a constamment été au service des collectivités territoriales.

Depuis quelques années il résidait avec son épouse en maison de retraite d'où il continuait à s'intéresser régulièrement à la vie de la cité et au devenir du monde combattant associatif qui lui était si cher.

Commandeur de la Légion d'honneur depuis 60 années, ce grand humaniste, pour sa constante implication dans le monde combattant, pour son dévouement exemplaire et son inlassable investissement dans le cadre du Devoir de Mémoire, qui sont autant de mérites ô combien éminents, aurait mérité, tout particulièrement à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Libération de la France et des camps, de se voir élever à la dignité de Grand Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. C'était le but d'une démarche initiée en 2019 auprès de M. le Préfet qui aurait du aboutir si la pandémie du coronavirus n'avait bloqué pour une année les nominations, promotions et élévations aux dignités des ordres nationaux.

Le monde combattant perd en Paul MORIN un grand Monsieur dont nous saluons l'engagement totalement désintéressé, les qualités humaines et la bonne humeur permanente. Vous pouvez être particulièrement fiers de votre époux, père et grand' père.

Il était commandeur de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, titulaire de la Croix de guerre 39/45, de la Croix du combattant volontaire 39/45, de la Médaille de la Résistance avec rosette, de la Médaille de la Déportation et de l'Internement pour faits de Résistance, de la Médaille des Blessés de guerre et de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Or.

Trois citations particulièrement élogieuses lui avaient été attribuées, deux au niveau de l'Armée et une au niveau du Corps d'Armée. Il avait été victime d'une blessure de guerre le 18 juin 1943.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour lui rendre un dernier hommage, mais nous ne l'oublierons pas.

Il restera pour nous un bel exemple par son patriotisme, son sens du devoir et du civisme, son dévouement à la collectivité ainsi que sa discrétion, sa bienveillance et sa bonne humeur.

Le monde combattant associatif de l'Ain présente à son épouse, sa fille, ses petits- enfants et sa famille, ses sincères condoléances et les assure de son soutien dans cette épreuve de la vie.

Au revoir Président.